

# « LE RÉVEIL DE CANCHY »

~ \* ~ \* ~

Bulletin de liaison des  
Descendants de Pierre Florent LANDRIEU, dit « PAPA-PÈRE »  
DÉCEMBRE 2004 - N° 27

Éditeur: Michel LANDRIEU - « L'Orée du Bois » Bât H - 316 Av. Théodore Rivière - 83700 SAINT-RAPHAËL.  
Tél: 04.94.83.81.67 - E-mail: mlandrieu@wanadoo.fr

*« Une des caractéristiques de l'homme, c'est de ne jamais être dans le présent.  
Jeune on est dans l'avenir, et plus tard, dans le passé »* *Jean d'Ormesson*

## « JOURNAL D'UN RAPATRIÉ »

[Suite de « La vie à Valenciennes - 14 -18 » (RdC n°26)]

En fait de rapatriement, il s'agit plutôt d'une évacuation de la zone du front.

Dès 1916, les Allemands organisaient des convois, pour évacuer le plus possible de bouches à nourrir, dont les jeunes, comprenons ceux qui mangeaient le plus ! En décembre 1917, Jacques (4.4.3) avait 15 ans. Il fit partie de l'un de ces convois. Il a écrit son journal au jour le jour de décembre 1917 à mai 1918: On le verra passer quelques semaines à Amiens ( ses racines) avant de trouver le bonheur à « La Vierge », la ferme de l'oncle Gaston, à St Firmin.

Il fallait raconter cette aventure pour honorer sa mémoire et célébrer « l'accueil à Saint Firmin ».

\*\*\*

Le 15 décembre 1917, il embarquait, à la gare de Valenciennes, dans un wagon à bestiaux. Avec lui, sa cousine Lucie CAILLAUX (4.2.1) la sœur de Robert, âgée de 23 ans... et parmi les connaissances, son camarade de classe Charles THEILLIER, 15 ans, avec sa sœur Marie Madeleine, 13 ans, voyageaient parmi ces centaines d'inconnus



*Avril 1918 - Joseph et Jacques à « La Vierge »*

Le train part, il est près de la porte restée ouverte, pour mieux respirer et voir. « J'essayais de dormir, intercalé entre deux ballots, ayant mes pieds qui pendaient dans le vide ». Passage à Mons, Charleroi,, arrêt à Namur.

*Dimanche 16 décembre:* « Le train se remet en route » jusqu'à Liège, à cinq heures du matin. Arrivée dans la journée à Landen et Attenhoven (40 km au nord de Namur). « On vit arriver de grands chariots de culture, peints en vert ... en passant dans une rue de Landen, nous vîmes des Flamands sur leur porte, criant et baragouinant sur

notre compte ». « Cette fois nous y sommes: sous un semblant de retour en France, c'est une évacuation forcée et nous sommes là jusqu'à la fin de la guerre ».

Dans le village d'Attenhoven, Jacques et Charles sont logés chez les sympathiques LANGUENAKEN. La nourriture est correcte et il y a des distributions de ravitaillement dans l'école.

« Les jours s'écoulaient d'une manière monotone: on s'ennuie passablement »

« On a été touché du miel, qui était vraiment délicieux »

« Après le goûter, nous nous déchaussâmes, et ouvrant la porte du four, nous mimâmes nos pieds dedans... »

« Après le souper, qui se compose d'une assiette de bonne soupe, nous avons tous dit la prière et le chapelet en commun »

« Nous avons joué aux cartes, à la lueur d'un quinquet fumeux. La partie languit... »

« Nous sommes retournés goûter - chez nous - avec la sœur de Charles, car Lucie avait peur qu'elle attrape sa grippe ». « Marie Madeleine a soupé avec nous et après le souper, nous avons été la reconduire par un beau clair de lune » *[Touchante promenade romantique... 10 ans avant leur mariage. NDLR]*

Ce morne séjour à Attenhoven va durer environ deux semaines - avec un triste Noël. Le départ est évoqué le 28, mais c'est une fausse nouvelle. Le vrai départ a lieu le 1<sup>er</sup> janvier 1918. Nos voyageurs, un peu isolés, ont failli rater le train, qu'ils rejoignent précipitamment.

*1<sup>er</sup> Janvier 1918.*

Le 31 XII dans la soirée « le train arriva à reculons de la direction de Landen. »

« Ayant payé pour des secondes, nous montâmes en seconde »

« Nos pieds pleins de neige avaient fait une véritable mare dans le compartiment; du chiffon que maman m'avait donné, je m'en suis servi comme d'une wassingue » *(serpillière en châmi)*

« Sur le coup de 1 heure du matin, nous nous sommes tous présentés nos vœux de bonne année » « Tout le monde, dans notre wagon est d'une humeur charmante, mais, par exemple, le train n'est pas chauffé! »

« Vers 10h30, le train va d'une bonne vitesse et je trouve qu'on est réellement moins secoués que dans le wagon à bestiaux... »

« Nous entrons dans les Ardennes, c'était vraiment magnifique - le soleil faisait étinceler la neige; par moment on eut dit la Sibérie... »

Namur. Ciney.... « à minuit on arriva à Arlon, pour la première fois, ces bons boches pensèrent que nous devions avoir faim... »

*Le 2 janvier: arrêt à Sarreguemines:* « nous avons la visite de femmes en culotte, qui viennent déboucher les cabinets. Il y a des fosses partout *(puits de mine)*. »

Vers 16 heures nous arrivons à Strasbourg: c'est triste et sale. Il n'y a presque personne dans les rues. Certaines maisons ont sept ou huit étages: à chaque étage, il y a un balcon qui fait office de cour: il y a de toutes sortes, des balais, des seaux... « Nous apercevons la cathédrale dans le lointain »

« Nous voilà au dessus du Rhin. Quel beau fleuve. Il a de 150 à 200 mètres de large. Passage à Kehl... puis c'est la plaine. »

« Nous nous arrêtons dans une gare. Certains descendent se délier les jambes, mais il y a beaucoup de neige: comme je suis en chaussons, je m'en abstiens »

« Je me retrouve à Fribourg, à huit heures du soir, j'ai donc dormi: des boches ses nous apportent des écuelles dans lesquelles il y a une espèce de bouillon amer »

*Le 3 janvier:* « le train se remet en route, mais voilà que d'un bout à l'autre du train, on se met à chanter la Marseillaise: sommes nous en Suisse ? Nous sommes à Bâle... » Réfectoire, déjeuner réconfortant: « on remplit nos tasses de café au lait, du lait condensé par exemple, ça se reconnaît. Sur les murs on peut lire: « Soyez les bienvenus. Bon retour en France »

« On nous fait monter dans un train suisse: le train s'ébranle aux cris de « Vive la France, vive la Suisse »

« Je reconnais une sentinelle Suisse que j'avais pris pour un boche: les soldats suisses ont un shako, comme les chasseurs à pieds boches »

« Nous longeons le lac de Bienna, celui de Neuchâtel: arrêt. On nous passe par la fenêtre des bols de café, des drapeaux, des tablettes de chocolat »

« Le versant des montagnes du Jura est planté de petits bâtons très bien alignés, il paraît que ce sont des vignes »

« Le train longe le lac de Genève... de l'autre côté du lac, on aperçoit la France... c'est sûrement le plus bel endroit de mon voyage. »

« Vevey, Montreux, l'eau vient parfois presque sous les rails. Il y a beaucoup d'hôtels dans les parages, et comme toutes les maisons, ils ont l'air très propres. »

La gare de Saint-Maurice: « Elle est située au bas d'un rocher de 800 m de haut, sur une longueur de plusieurs kilomètres: ce rocher est tout à fait perpendiculaire au sol (!) »

« On remet une locomotive en queue. Nous filons vers la France. « Nous irions bien pousser le train pour qu'il aille encore plus vite »

« Evian. Nous nous pressons tous pour descendre: juste à ce moment, les tambours battent, les clairons sonnent... et la gare est remplie de « Vive la France ». « Un vent froid souffle du lac, on est gelés. »

Goûter au casino - « la musique jouait la Marseillaise ». « Au bureau des « L. » on nous fit notre carte de rapatrié et on nous dit que nous étions réclamés, moi chez mon oncle Henri VANOYE (oncle du côté maternel; famille DORÉMIEUX) et les L chez mon oncle Gaston » « Un médecin américain nous examina » « On nous annonça qu'on ne pouvait aller ni à St Firmin, ni à Amiens (cf, la proximité du front).

« Nous passons devant des militaires: cette fois on nous demande des renseignements sur les régiments qu'il y a à Valenciennes, sur la gare... »

A l'hôtel Continental - le souper, pour coucher « deux lits pour quatre, mais avec des matelas de laine, chose que nous n'avons pas eu depuis quinze jours »

« Qu'allons nous faire à Thenon » demain. « Le moyen le plus rapide sera de demander à l'oncle Jules (4.3) de nous recevoir à Paris.

*Vendredi 4 janvier 1918.*

« Nous avons déjeuné avec du cacao qui n'était pas mauvais, mais avec du pain « sûr » »

Le soir, coucher chez l'habitant - un somptueux souper, puis « les garçons allèrent d'abord se coucher, puis quand nous fûmes à peu près endormis, les filles »

*Samedi 5 et Dimanche 6:* l'attente à Thenon - promenades - « le lac est tout bleu, le temps est magnifique. Par derrière, on aperçoit la Suisse: « c'est très joli »... vers les montagnes, nous avons vu la Dranse qui coulait à trente mètres plus bas.

*Lundi 7:* dépêche de l'oncle Jules, qui fait les démarches.

*Mardi 8:* Départ des THEILLIER avec leur père.

*Mercredi 9:* « Au commissariat, on nous régla nos affaires » « Je portais en hâte ma culotte au tailleur, car n'ayant plus qu'un bouton par derrière, elle s'était déchirée; le tailleur ne me prit que dix sous »

« A 5h30, on roulait (vers Paris) » « le wagon fait un bruit effroyable. Les carreaux auraient besoin d'être remastiqués. De plus, nous sommes en troisième »

*Jeuudi 10 et Vendredi 11 janvier.*

« A Dôle, il y avait un pied de neige. Dijon la gare est pleine de soldats »

« Paris, la gare, un soit disant goûter nous attend, l'oncle Jules nous attendait, il nous demande des nouvelles de Valenciennes, il nous en donne de Robert (4.2.2). »

« En autobus chez Madame X. Puis nous sommes revenus en métro. C'est véritablement épataant. Seulement il y a une chose, c'est qu'on est toujours sous terre. En tous les cas, c'est joliment commode »

*Samedi 12.*

Après la messe à St Eustache, nous avons pris une tasse de chocolat qui n'était pas pour rien. Nous avons acheté pour cinq sous de pain. C'était une demie flûte, donc de la croûte, c'était par conséquent très bon »

Arrivée de Joseph (4.4.2).

*Dimanche 13.* Promenade dans Paris.

*Mardi 15.* Gare du Nord à 9h10. J'arrivais à Rue à 13h30. Je vis arriver la voiture, conduite par Florence (1.7.2). J'arrivais à « La Vierge » vers 14h.

(NDLR: Distance parcourue: environ 1500 km - Distance à vol d'oiseau de Valenciennes à Rue: environ 130 km.

Durée du voyage: 31 jours ! 3 pays étrangers traversés.)

« Tante Hélène m'offrit à manger. Mon oncle Gaston et Denis (1.7.3) vinrent me dire bonjour. » « J'allais voir battre l'avoine, il y avait des prisonniers boches. » « J'ai été faire un tour dans la ferme. Fidèle à mes anciennes habitudes (?) j'ai couru après les cochons, les poules et surtout les oies. J'ai eu beaucoup de plaisir »

Du 19 janvier au 25 mars 1918, Jacques est à Amiens, chez son oncle Henry VANOYE. Le journal raconte l'inscription au lycée, le détail des cours, la présence et les mouvements de l'armée anglaise, le spectacle des rapatriés « ils sont munis de masques contre les gaz », les alertes aériennes, les bombardements, l'offensive allemande : « on entend le canon ». Monsieur Henry VANOYE va évacuer Amiens et renvoie ses rapatriés Jacques et Joseph à « La Vierge » le 25 mars 1918.

27 mars 1918 menace de rappel des classes 19-20-21 (Joseph ?) et des sursitaires agricoles (Gaston);

30 mars « les boches marchent à grands pas vers Amiens. Mon oncle Gaston est très inquiet, il recommande à tout le monde de faire ses paquets »

31 « on commence à se calmer ». Promenade du côté de la mer, puis la pointe de Saint Quentin, avec la tante Marie, de Moncheaux (1.4), Florence, Lucie, Joseph, Denis.

2 avril « j'ai été conduire les veaux en pâture, je deviens un bon charretier ». « Mon oncle Pierre, le gros (2.6) s'est amené avec son camion. Il revient du front; il a passé à Albert, à Amiens. »

Semaine du 8 au 15 avril: « Robert, qui était sans affectation depuis 3 semaines est versé au 173<sup>e</sup> régiment d'infanterie ». « L'oncle Gaston a bien du tracass: on parle de lui enlever ses prisonniers boches... c'était la meilleure équipe à 20 k à la ronde ».

Lundi 26 au mercredi 1<sup>er</sup> mai: « J'ai appris à rouler sous la direction de l'oncle Gaston, puis j'ai travaillé comme si je n'avais jamais fait que ça ».

Le Lundi 29: « Je suis allé avec Joseph, jusqu'à St Valéry, où sont mon oncle Pierre et les DUPONT; Palmyre (2.1.) - Georges et Anne-Marie (2.1.1.). »

Le journal s'arrête brusquement sur ce détail. Il y a un grand trou dans la vie du jeune Jacques entre ce début mai 1918... et la date de son retour à Valenciennes (à l'automne 1918 ?). On peut imaginer qu'il a continué encore quelques mois le travail à La Vierge.

On aurait aimé connaître la fin de ce bon récit avec ses précieux commentaires sur les événements militaires et familiaux vus par un adolescent de 15 ans; observateur et narrateur quelquefois naïf mais précis et quelquefois drôle... avec déjà une certaine maturité.

Et que dire de toutes ces rencontres entre les différentes branches des descendants de PAPA-PÈRE ... avant même la création, en 1975, du « Réveil de Canchy » et le premier grand rendez-vous de 1979 !

Le cousin Guy (4.4.3.4.)

\*\*\*\*\*

## MÉMOIRE DES HOMMES

Le ministère de la Défense vient de créer une base de données regroupant les 1,3 million fiches de militaires décédés au cours de la Grande guerre et ayant obtenu la mention « Mort pour la France »; cette mention est accordée suivant certaines conditions.

La consultation de cette base ([www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)) m'a permis de découvrir les fiches de deux membres de notre famille.

Le seul membre direct en la personne de François PADIEU (5.3.2), dont la fiche figure ci-dessous et Georges GUERLIN, premier époux de Marcelle LANDRIEU (5.4.1), mais aussi de nombreux homonymes dont les fiches sont reprises page suivante.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **PADIEU**

Prénoms *François Gustave*

Grade *Sergent*

Comp. *1<sup>er</sup> rég. coupe Carabon. Esc. V. 116. A.C.*

N° *1 585* 12 Corps - *12 - 1914*

Matricule *1 122 20* *Compagnon Le Havre*

Mort pour la France le *17 juillet 1918* *Champagne*

*1<sup>er</sup> rég. coupe Carabon - Esc. V. 116. A.C.*

Genre de mort: *accident en service*

N° *12 juillet 1935*

à *Chivres* Département de la *Somme*

Aff. municipal (p. D. et L. 100) *1*

Aff. municipale (p. D. et L. 100) *1*

Inséparément rendu le \_\_\_\_\_

par *le Maire*

acte de *naissance* inscrit le *17 juillet 1918*

N° du registre d'état civil *1222*

Celle partie, avec son sceau, est à verser au Service des Archives de la Guerre.

209 108 192 (75138)



Détail du monument aux morts de DOMPIERRE/AUTHIE (80), qui comporte 39 noms:

1: 1870 - 1871  
34: 1914 - 1918  
4: 1939 - 1945

Nom	Prénoms	Mort le	à	Genre de mort	Grade et Corps	Né le	à
GUERLIN	Marie Albert Georges	31/05/1918	Epaux (02)	Tué à l'ennemi	Lieutenant - 352 <sup>e</sup> Rgt d'infanterie	10/01/1889	Tours (37)

LANDRIEU	Gabriel Édouard	25/09/1914	Chuignes (80)	Disparu au combat	2, classe - 2, Bat. chasseurs à pied	10/01/1891	Tourcoing (59)
LANDRIEU	Gustave	19/02/1915	Minaucourt (51)	Disparu au combat	2, classe - 81, Rgt. d'infanterie	24/09/1881	Roubais (59)
LANDRIEU	Joseph Emile Arthur	19/09/1916	Cilery (80)	Tué à l'ennemi	Sergent - 226, Rgt. d'infanterie	07/09/1879	Guffaumont (80)
LANDRIEU	Julien Louis	24/04/1918	Conty (80)	Blessures de guerre	Mal Logis - 258, Artillerie Campagne	19/02/1881	Le Boucau (64)
LANDRIEU	Raymond	25/04/1918	Le Troquoy (80)	Tué à l'ennemi	2, classe - 18, Rgt. d'infanterie	19/10/1890	Labenne (40)

LANDRIEU	Aibéric	21/02/1915	Les Eparges (55)	Blessures de guerre	Soldat - 108, Rgt. d'infanterie	08/05/1890	Nordy-sur-Corcoq (02)
LANDRIEU	André Emile	14/12/1914	Jeuneilles d' (55)	Tué à l'ennemi	Soldat - 181, Rgt. d'infanterie	11/02/1892	Vendelay (51)
LANDRIEU	Auguste Marie	09/10/1917	Bixschote (Belgique)	Disparu	Soldat - 208, Rgt. d'infanterie	15/02/1888	Lagnicourt (62)
LANDRIEU	Camille	22/08/1914	Pierrepont (57)	Disparu	Soldat - 151, Rgt. d'infanterie	13/04/1890	Maroué en Bro (51)
LANDRIEU	Ernest Jules	19/12/1914	La Harazie (51)	Tué à l'ennemi	2, classe - 9, Bat. chasseurs à pied	22/09/1880	Marquette (60)
LANDRIEU	Eugène	06/09/1916	Mononville (34)	Blessures de guerre	2, classe - 360, Rgt. d'infanterie	19/07/1878	Nemouville (51)
LANDRIEU	Eugène Charles	12/11/1916	Bray/Somme (80)	Blessures de guerre	2, classe - 31, Rgt. d'infanterie	21/05/1888	Chovy (02)
LANDRIEU	Georges Eugène	06/10/1915	Angoulême (16)	Blessures de guerre	2, classe - 315, Rgt. d'infanterie	28/01/1888	Paris 18 <sup>e</sup>
LANDRIEU	Laurent Joseph	01/09/1914	Gercourt (55)	Tué à l'ennemi	2, classe - 351, Rgt. d'infanterie	08/08/1885	Roubaix (59)
LANDRIEU	Léon	11/08/1918	Elincourt (60)	Tué à l'ennemi	Soldat - 278, Rgt. d'infanterie	14/09/1881	Milly-Mory (77)
LANDRIEU	Louis Henri	13/07/1915	Bois Botards (55)	Disparu au combat	2, classe - 91, Rgt. d'infanterie	20/10/1885	Rouff (59)
LANDRIEU	Pierre Marie	27/10/1914	Blangy (62)	Tué à l'ennemi	Soldat - 25, Rgt. d'infanterie	09/12/1893	Landfan (38)
LANDRIEU	Raoul	04/03/1915	Moulin (03)	Blessures de guerre	Soldat - 72, Rgt. d'infanterie	12/04/1887	Villars Bretonneux (80)
LANDRIEU	Theodore	04/04/1917	Merval (02)	Tué à l'ennemi	2, classe - 6, Escadron du Train	28/08/1883	Montigny-Vesle (51)

## 2 Pierre LANDRIEU Décorés

Dans « Le Réveil de Canchy » n° 22, de mars 2001 je cherchais à connaître le régiment dans lequel Pierre,

# CROIX DE GUERRE A UN QUEBÉCOIS

Le soldat Pierre Landrieux, de Québec, artilleur, blessé à son poste le 2 mai dernier, vient d'être cité à l'ordre du la 10<sup>e</sup> armée et décoré de la Croix de Guerre. Le soldat Landrieux fait du service en France depuis le commencement de la guerre.

Les parents du soldat Pierre Landrieux, de Québec, apprendront avec plaisir et fierté qu'il vient d'être cité à l'ordre de l'armée, pour bravoure, et que son général lui a donné la Croix de Guerre.

Le soldat Landrieux est le fils de M. Marcel Landrieux, président de la Société française de Bienfaisance, de

Québec et comptable au ministère de la voirie. Il est né à Anticosti et a fait ses études au High School de Québec. Il était en France pour les vacances lorsque la guerre a éclaté. Agé de dix-sept ans, il prit immédiatement du service dans l'armée anglaise et y déboutra quinze mois.

Il parvint et s'engagea ensuite dans l'armée française.

Originaire de Québec, il vient de se désengager et a été l'objet de la citation suivante :

10<sup>e</sup>me Armée.  
Au quartier général, le 26 mai 1917.  
Ordre N° 49

Le général commandant l'artillerie de la 10<sup>e</sup>me Armée cite à l'ordre de l'artillerie, le militaire dont le nom suit.

Landrieux, Pierre, mobilisé à la 3<sup>e</sup>me batterie, du 87<sup>e</sup>me d'artillerie lourde.

Originaire du Canada, il a servi pendant quinze mois dans l'armée anglaise, s'est engagé dans l'armée française.

Très brave. Le 25 avril 1917, alors que la batterie était soumise à un bombardement de gros calibre, a aidé à l'extinction d'un incendie de gargouilles et partait le premier, spontanément, donnant ainsi le plus bel exemple de courage et de sang-froid.

A été blessé à son poste le 2 mai 1917, et donné la même jour.

Avec attribution de la Croix de Guerre.

Le général commandant de l'artillerie de la 10<sup>e</sup>me Armée.

« 10<sup>e</sup>me armée - Au quartier général, le 26 mai 1917.

Ordre n° 49

Le général commandant l'artillerie de la 10<sup>e</sup>me armée cite à l'ordre de l'artillerie, le militaire dont le nom suit.

**Landrieux Pierre**, mobilisé à la 3<sup>e</sup>me batterie, du 87<sup>e</sup>me d'artillerie lourde.

Originaire du Canada, il a servi pendant quinze mois dans l'armée anglaise, s'est engagé dans l'armée française. Très brave. Le 25 avril 1917, alors que la batterie était soumise à un bombardement de gros calibre a aidé à l'extinction d'un incendie de gargouilles et partait le premier, spontanément, donnant ainsi le plus bel exemple de courage et de sang-froid.



A été blessé à son poste le 2 mai 1917 et évacué le même jour. Avec attribution de la Croix de guerre  
Le général commandant de l'artillerie de la 10<sup>ème</sup> armée »

Cet été, à l'occasion du séjour en France de Suzanne LANDRIEU-ACKERMANN (1.2.1.2) et de sa fille Tessa, j'ai trouvé, grâce à ses indications, au Service Historique de l'Armée de Terre, à Vincennes, « L'Historique du 87<sup>e</sup> R.A.L. » et ai appris qu'il avait été blessé lors de la bataille de l'Aisne, entre Mars et Juin 1917, près de la Côte 108, entre Reims et Laon.

Quant à l'autre Pierre LANDRIEU décoré, il s'agit de Pierre LANDRIEU (2.2). Voici le texte de sa citation transmis par sa petite-fille Mireille LANDRIEU-BONFILS (2.2.1.1)

27 juin 1916

Ordre N° 3139

La Médaille Militaire a été conféré au militaire dont le nom suit:

Landrieu Pierre Marie Joseph N° 8855 soldat au 350<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie 17<sup>ème</sup> C<sup>te</sup>. Soldat d'une bravoure et d'une énergie remarquable, blessé grièvement le 23 7bre 1914 sur une position encerclée par l'ennemi a continué la résistance avec plusieurs camarades pendant trois heures, il a réussi à rejoindre nos lignes par ses propres moyens. Perte de l'usage du bras gauche.

La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme. Signé: G. Joffre

Note: Le village de Moulin-sous-Touvent se trouve dans l'Oise, au nord-est de Compiègne

\* \* \* \* \*

## QUAND UN LANDRIEU épouse UNE LANDRIEU !

L'an mil huit cent quarante six, le sept juillet à dix heures du matin, Devant Nous, Aimable Gratard adjoint délégué pour le maire démissionnaire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Forestmontier, canton de Nouvion, département de la Somme, sont comparu publiquement en la maison commune **Charles Célestin Noël Landrieu**, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, six mois et onze jours, né à Colline (Pas-de-Calais) le vingt six décembre mil huit cent vingt, ainsi que le constate l'acte de naissance délivré à la mairie de Colline le vingt huit juin mil huit cent quarante six, et homologué par le président du Tribunal civil de Montreuil sur Mer le quatre juillet dernier, demeurant à La Marguerite, commune de Quend, fils majeur de Pierre François Landrieu, cultivateur, âgé de cinquante neuf ans et de Geneviève Béthouart âgée de cinquante quatre ans demeurant à Colline présents et consentants au mariage de leur fils et **Françoise Théodose Eliza Landrieux**, rentière, âgée de vingt cinq ans, quatre mois et quatre jours, née à Canchy, canton de Nouvion, le trois mars mil huit cent vingt et un, ainsi que le constate l'acte de naissance délivré à la mairie de Canchy le premier juillet mil huit cent quarante six et homologué par le Président du Tribunal civil d'Abbeville le deux juillet même année, demeurant à Forestmontier, fille majeure de feu Charles Antoine Marie Landrieux, décédé à Canchy le vingt sept septembre mil huit cent trente et de Marie Françoise Thullier décédée audit Canchy le vingt décembre mil huit cent quarante quatre, ainsi que le constatent les actes de décès délivrés à la mairie de Canchy le premier juillet mil huit cent quarante six et homologués par le président du Tribunal civil d'Abbeville le deux dudit mois, de ladite année, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches, vingt et un et vingt huit mil huit cent quarante six, à midi précis, et à Quend, canton de Rue, les dimanches vingt et un et vingt huit juin mil huit cent quarante six, à midi, ainsi que le constate le certificat de non opposition délivré à la mairie de Quend, le premier juillet mil huit cent quarante six et homologué par le Président du Tribunal civil d'Abbeville, le deux juillet même année. Aucune opposition ne m'ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture des actes de naissances des futurs époux, des actes de décès des père et mère de la future épouse, du certificat de non opposition et du chapitre VI du Code Civil intitulé du **Mariage** nous avons reçu de chaque partie, l'une après l'autre, la déclaration qu'elles veulent se prendre pour mari et femme et nous prononçons, au nom de la loi que **Charles Célestin Noël Landrieu** et **Françoise Théodose Eliza Landrieux** sont unis par le mariage, de quoi nous avons dressé acte, en présence de Pierre François Landrieu, cultivateur, âgé de trente deux ans, demeurant à Tigny-Noyelle, frère au futur, et de Yacinthe Béthouart, cultivateur, âgé de quarante quatre ans, demeurant à Romiotte, oncle au futur d'une part et de Joseph Landrieux, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, demeurant à Forestmontier, frère à la future et de Charles Modeste Landrieux, cultivateur, âgé de trente et un ans, demeurant à Canchy, frère à la future d'autre part; et il en a été donné lecture aux parties, aux père et mère du futur et aux témoins qui ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur a été donné lecture. **Signatures:** Charles Landrieux - Landrieu - Landrieux Elise - Landrieux - Béthouart - Landrieu - Landrieux - Béthouart - Gratard

(NDR: Je n'ai trouvé aucun lien avec notre branche !)

\* \* \* \* \*

Source: Etat-Civil de Forest-Montiers - Archives Départementales de la Somme à Amiens

## UN COUSINAGE « COGNATIQUE »

Après les liens de parentés entre Mireille LANDRIEU-BON FILS (2.2.1.1) et René PADIEU (5.3.4.2./1.7.2.2.) et de moi-même avec Mr Antoine LANDRIEU, de Forest-Montiers, voici ceux qui, en plus de ceux du mariage unissent Max LANDRIEU (1.7.1.3.) et son épouse Geneviève LEFRANCOIS.

Le lien est dit « cognatique », car via les femmes; entre Maman-Mère et sa tante Marie Madeleine BROCQUEVIELLE



\*\*\*\*\*

## LES COUSINS ROUMAINS

Ayant trouvé ma généalogie familiale sur « Geneanet », Catherine GHKA-BUDESTI (5.2.2.1.3.) m'a communiqué la descendance roumaine de son arrière-grand-mère Madeleine LANDRIEU (5.2.) et de son mari Nicolas GHKA-BUDESTI (voir page suivante)

Descendance de GHIKA-BUDESTI Nicolas

GHIKA-BUDESTI Nicolas	N : 28/12/1869		M : ./. /1901 Paris 16° (75)	D : 01/09/1961
xLANDRIEU Madeleine Laurence Elisabeth	N : 14/04/1869 Le Havre (76)			D : 29/10/1991 Ymare (76)
GHIKA-BUDESTI Jean Eugène (Ion-Eugen)	N : 23/03/1902 Iasi (Rou)		M : 22/02/1930 Bucarest (Rou)	D : 27/04/2002 Bucarest (Rou)
xEREMIE Suzana	N : 30/04/1911			
GHIKA-BUDESTI Matei Mihai	N : 29/11/1931 Bucarest (Rou)			
xJURAVA Michaela			M : ./. /1959	
xDUMA Anca			M : 12/12/1962 Bucarest (Rou)	
xGHIKA Ilinca (Elena)	N : 23/04/1944 Dragomiresti de Vale (Rou)			
GHIKA-BUDESTI Stefan	N : 16/10/1964 Bucarest (Rou)		M : ./. /03/2001 Sylmar (Cal)	
xPATTON Joanne	N : 30/07/1971 ..... (USA)			
GHIKA-BUDESTI Nicholas Dominic	N : 03/04/2004 Neenach (Cal)			
GHIKA-BUDESTI Alexandre Gheorghe	N : 24/10/1967 Bucarest (Rou)			
GHIKA-BUDESTI Catherine Madeleine	N : 29/07/1969 Bucarest (Rou)		M : ca ./. /1993	
xXX				
GISORS Jefferson Martinien	N : 02/07/1993 Mont St-Aignan (76)			
xPELIN Pétré	N : 26/11/1969		M : 02/06/2002 Antony (92)	
PELIN Cassandra Andreea	N : 25/04/2002 Soissy-sous-Montmorency (95)			
xCONSTANTINESCU Maria-Magdalena	N : ./. /08/1942 ..... (Rou)		M : ./. /1976 Bucarest (Rou)	
GHIKA-BUDESTI Marie-Nicole	N : 15/03/1934 Bucarest (Rou)			
xGAVRILIU Dan				
xTANASESCO Alexandre				
TANASESCO Marie	N : ./. /1961			
TANASESCO Stefana	N : ./. /1965			
TANASESCO Pierre	N : ./. /1970			
xISACESCU Rodica			M : 21/02/1943	
GHIKA-BUDESTI Ilinca Ioana	N : 22/02/1944 Bucarest (Rou)			D : ./. /1964
xPILLMAN Udo				
xFAGARD Michel Jacques				
FAGARD Alexandra	N : 21/02/1967			
xTRICOTTET Laurent				
TRICOTTET Jeanne Cécile Léa	N : 19/07/1984			
xBOMMEL Emile Jean Paul				
BOMMEL Ioana Stéphane Paule	N : 01/06/1979			
xGERMAINE Emmanuel				
GERMAINE Maëlle Juliette	N : 28/06/2004 Toulouse (31)			
xUNTERFINGER Lucie	N : 01/03/1912		M : 15/03/1949	D : 14/09/1963
GHIKA-BUDESTI Stephan Maniki Dit Fanic	N : 09/05/1904 Predeal (Rou)			D : 04/08/1959 Bucarest (Rou)
xANGELESCU Iona	N : 31/10/1906 Bucarest (Rou)		M : 07/02/1937 Bucarest (Rou)	D : 24/02/1993 Bucarest (Rou)



## OUÛ IL EST QUESTION D'UN ABBÉ LANDRIEU

[Suite de « Comment se sont connus nos grands-parents » (RdC n° 26)]

Gabrielle DOREMIEUX, première épouse de Jean DESMARQUEST décéda à Romanèche ( ), mais les funérailles eurent lieu le 16 septembre 1899 à Amiens (80). Dans son livre de « *Souvenirs de Famille* », Jean DESMARQUEST laisse le soin à son frère jésuite, le Père Joseph, de relater cet événement; citons en quelques extraits:

« Mais ici, je laisse la plume à mon frère Joseph:

La famille ne tarda pas à arriver; du côté des DOREMIEUX on peut dire qu'elle était au grand complet, ceux de St-Amand, de Valenciennes, de Paris et de Lille; de nôtre côté: Edouard DESMARQUEST, Joseph et Pierre DESMARQUEST, Eugène MEHU....

.... À 10h¼, les voitures de deuil nous prirent (à cette époque les voitures de deuil étaient de grandes berlines noires, le siège extérieur recouvert de grandes tentures, le cocher en grandes bottes, tunique à brandebourg d'argent et bicorne, conduisant deux chevaux; sur les portières se trouvait un écusson aux initiales du défunt) et nous nous installâmes à la porte de l'église, à l'intérieur, Jean avec son petit Louis, le Père Durand (confesseur de Gabrielle) puis Louis DOREMIEUX, le P. DESMARQUEST, Henri VANOYE, et Gustave LANDRIEU. C'est là qu'on reçut tous les assistants.....

..... Monsieur le Curé de St-Honoré absent, ce fut Monsieur l'Abbé LANDRIEU, Vicaire, qui chante la Messe, avec diacre et sous-diacre; l'harmonium était tenu par l'organiste de la Cathédrale;..... »

Qui était donc cet abbé LANDRIEU ?

A défaut d'en connaître le prénom et ma curiosité piqué par l'allusion de Jean DESMARQUEST à « ce pauvre Abbé LANDRIEU » dans une lettre du 18 janvier 1948, à ma mère; j'interrogeais le service des Archives du diocèse d'Amiens; voici ce qu'il me fût répondu par l'archiviste:

« Dans le registre des ordinations (1857-1907), côte DA 93, nous avons trouvé cette mention; Cours des prêtres ordonnés en 1895 - LANDRIEU: piété - très bien, talent - assez bien, application - bien, caractère - bon, Jugement - bien, cérémonie et tenue - bien, prédication - bien, chant - assez bien, santé - toujours malade au séminaire, examens - assez bien »

Dans « *Le Dimanche* » et les ordos diocésains, nous avons pu trouver les renseignements suivants: « né en 1866, il se prénomme Paul (ou Marie ?), ordonné en 1895, il est nommé de suite vicaire de Longpré-les-Corps-Saints (80 ). En 1895, il est nommé vicaire de St-Honoré d'Amiens. En novembre 1901, il est nommé aumônier de l'Hospice St-Vincent de Paul, à Amiens. Nous ne connaissons ni la suite de sa carrière, ni la date de sa mort. Dès 1902, il n'apparaît plus dans l'ordo (ni dans la rubrique des prêtres en retraite, ni dans la nécrologie) ».

Pour compléter nos recherches, relisons ensemble quelques passages et anecdotes que consacre à Paul LANDRIEU, dans son recueil de souvenirs « Notre Famille Picarde », sa cousine germaine Thérèse LANDRIEU-BARTHAS

Ainsi à l'occasion d'une visite de Mamant-Mère et de Stéphanie LETELLIER-LANDRIEU au Moulin de L'Heure:

« Paul, le troisième, était un gros garçon de 9 ans, assez empoté et pas beau. Il posa sur le clavier ses doigts coûts et joua avec une étonnante douceur, une petite pièce qu'il avait composé pour la fête de sa sœur en y ajoutant un petit motif qu'il appela: la ronde de la fée cadeau,.... »

Plus tard, à l'occasion d'une réunion LANDRIEU à Canchy; voici ce qu'elle rapporte:

« ... Paul a perdu la grâce d'enfant câlin et rêveur. Elevé au séminaire il a des manières étriquées, un petit air cafard, on l'a dénaturé. »

Une autre anecdote de la cousine de Paul, à l'occasion du mariage d'Antoinette LANDRIEU, avec le fils du notaire Maître OGER, de Canchy:

« Les demoiselles étaient toutes en rose, avec des bouquets de fleurs de pommiers. Tante Stéphanie en avait rapporté l'idée de Paris et Paul avec ses doigts agiles chiffonnait les rubans et attachait les bouquets aux corsages. Les deux laiderons de la Vierge étaient venues en demi-deuil, blanc avec des boutons noirs et Paul les retournait avec dégoût: « Rien à faire pour les fleurir, disait-il, elles sont déguisées; double six et la dinde truffée. »

Du chapitre intitulé « Paul et Jeanne de L'Heure » est extrait le passage qui suit:

« ... Très peu après, la famille apprenait avec stupeur que Jeanne entraît au couvent et que Paul se dirigea vers le Grand Séminaire. Paul, curé, et Jeanne, bonne sœur, personne ne pouvait y croire et l'oncle Charles et l'oncle florentin entrèrent dans une belle fureur: « c'est une honte, criait Charles: Paul est un paresseux et un sauteur, Jeanne mérite une douche, elle est mieux faite pour le foyer de l'Opéra que pour le couvent. »

« Charles n'est qu'un athée et un républicain, répondaient les belles sœurs: »

« Si mon pauvre Emile était là, répondait Charles, il empêcherait ses enfants de faire cette bêtise. Vous reconnaissez vous-même, que je n'ai rien fait pour retenir Gabrielle qui avait une vraie vocation, mais ces deux là, plaisanterie.... »

« Paul fit trois ans à Saint-Sulpice, reparut, assez gras, soigné avec de belles soutanes et des souliers fins. Il avait appris les gestes onctueux qui allaient bien avec ses gros doigts courts, il ne jouait plus que de l'orgue. Nommé vicaire à Amiens, il eut un succès fou auprès de ses pénitentes, fit quelques sermons remarquables, on lui prédisait une brillante ascension, quand un scandale éclata. Paul arriva en civil, ayant jeté sa soutane à la Somme et cria à qui voulait l'entendre: « Ne me parlez plus de ces conneries, de ces chuchotages de sacristies ! Vivre en contact permanent avec des femmes et faire vœu de chasteté, c'est une torture au-dessus de mes forces. »

« Paul partit en voyage, pendant longtemps, on n'entendit plus parler de lui, puis on apprit un jour qu'on l'avait retrouvé mourant de faim en Algérie. Un couvent le recueillit, il y mourut tout jeune, repenté en odeur de sainteté.... Mais aucun témoin n'était là pour le confirmer. »



(Photo: pap af3 sur CD)

Aujourd'hui, grâce à Joël et Mireille BONFILS-LANDRIEU il nous est possible de compléter la biographie de Paul Marie Emile LANDRIEU, né à Caours le 14 juin 1866.

« Ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> Juin 1893 à 27 ans, il est nommé vicaire de LONGPRÉ-les-CORPS SAINTS, en 1893, puis vicaire de St-Honoré d'Amiens en 1895. En 1897, sa sœur Palmyre et son mari Georges DUPONT, Anne-Marie DUPONT leur fille, la mère et la grand-mère de Palmyre se fixent à Amiens.

« En 1898-1899, Paul, très entreprenant fonde diverses œuvres, organise des marches, promenades avec retour à Amiens au pas cadencé.

« Mais l'évêché ne le suit pas et ne le soutient pas; désespéré et violent il s'échappe et fuit ... et disparaît. En 1904, très malade à Tunis, Paul a demandé un prêtre. Rétabli, il entre à Maison-Carrée (près d'Alger), chez les Pères Blancs, ceux-ci lui redonnent courage et foi pour vivre.

« Dans les années 1909-1910, il ne rentre pas en France, mais on le retrouve faisant partie du chapitre de St-Nicolas, à Fribourg, en Suisse. A cette époque il reste en relation épistolaire avec sa famille

« Le 30 août 1913, il décède subitement à l'âge de 47 ans, d'une angine de poitrine; il est enterré à Fribourg »

Marc LANDRIEU (4.4.4.2.)

#### Bibliographie et documents utilisés:

« Livre de Famille » - Souvenirs de Jean DESMARQUEST (1864-1948)

« Notre Famille Picarde » - Souvenirs (fortement romancés) de Thérèse LANDRIEU-BARTHAS

Courrier des Archives Diocésaines Historiques d'Amiens, du 13 mars 2003

Communication de Joël et Mireille BONFILS-LANDRIEU, du 29 avril 2003.

\*\*\*\*\*

### IN MEMORIAM

Intervention des petits-enfants de Geneviève LANDRIEU-SINGER (2.6.1.) lors de ses obsèques, le 15 Décembre 2003, en la cathédrale de St-Omer

« Chère Mamy,

Toi. Nous nous sommes demandés si nous avons eu, un jour, une conversation sérieuse avec toi. Rien. Jamais. Tout ce que tu nous as donné, tu nous l'as transmis comme ça, naturellement, sans avoir besoin d'aparté. Ce formidable bonheur de vivre et son cortège de petits plaisirs si essentiels; cet imperturbable optimiste et son cortège de sourires et de fou-rires; cette extraordinaire capacité d'adaptation à tout et à chacun; cette faculté d'être toujours à l'écoute sans jamais parler de toi. Oui, rien n'était sérieux, et ce fut sans doute là l'essentiel.

Ta maison. Ce monde à part de la rue Faidherbe. Ce monde, tu l'as bâti pour qu'il soit le royaume de tes petits-enfants et arrière-petits-enfants. Nous en avons tous été les rois. Il avait sa géographie propre: les chambres du second, lieu des chahuts nocturnes avec ton accord tacite; les pièces du rez-de-chaussée, complètement vides, domaines des cris, des rires et des scènes de théâtre. La rue Faidherbe comme la maison des retrouvailles et son jour de Noël, le jour du temps suspendu pour mieux rire et être ensemble.

Le jeu. Jouer comme un hymne à la vie. Jouer et gagner en ne reculant devant rien pour y parvenir; jouer et accepter de perdre avec grâce. Le bidard, la vrille, le yam, les dominos, le bézigue, l'alsacienne, le coucou, pelle-noire pelle-blanche, le 31, l'ascenseur, Nestor, l'ambassadeur et la fameuse armoire de la salle que nous avons tous escaladés pour aller chercher les jeux des plus grands. Le jeu, tu n'as pas trouvé de plus beau moyen pour fédérer les générations. Il nous a bercés et il bercera nos enfants, Mamy, nous te le promettons, parce que le jeu est un avant-goût du paradis où le temps n'existe plus. »

## JUBILÉ SACERDOTAL DE JEAN-PIERRE LANDRIEU (4.4.3.2.)

Le dimanche 4 Juillet 2004, à Doullers, à quelques kilomètres d'Avesnes-sur-Helpe (59), où il avait été doyen pendant de longues années, Jean-Pierre LANDRIEU nous avait tous conviés à fêter son jubilé « 50 ans de prêtrise ».

Magnifique messe concélébrée par une dizaine de prêtres, amis ou voisins, dans sa grande église de village, récemment rénovée entièrement. Une foule de paroissiens, d'amis et de cousins sont venus féliciter leur cher Jean-Pierre.

Car outre ses frères et sœur, neveux et nièces, il nous avait fait une surprise. Il avait invité tous ses cousins germains côté paternel; les LANDRIEU, et côté maternel; les THEILLIER. Il y en avait de toute la France, et même de la Belgique voisine.

C'est avec bonheur que ces deux familles se sont retrouvées ensuite, à la salle des fêtes, pour un repas convivial, après l'apéritif d'honneur et les discours du maire de Doullers.

Les aînés de ces deux familles ne s'étaient pas revus depuis des décennies; ils s'étaient connus enfants, à l'occasion de vacances et de réunions de famille.

Bravo Jean-Pierre pour cette longue route faite au service du Seigneur et de son Eglise. Reste le « maillon fort » entre les deux familles.

Le cousin Guy (4.4.3.4.)

*N.D.L.R. : Jean-Pierre LANDRIEU avait rejoint la paroisse et le doyenné d'Avesnes, le 17 septembre 1989*

\*\*\*\*\*

### DES LANDRIEU(X) INVENTEURS!

La curiosité est, paraît-il, un vilain défaut; mais parfois permet de faire des trouvailles intéressantes.

A partir d'une discussion avec Mireille LANDRIEU-BONFILS au sujet du dépôt par Philippe LANDRIEU d'un brevet (voir RdC 26), elle m'a appris que son père Philippe LANDRIEU avait bel et bien déposé un brevet.

En effet il a déposé le 3 janvier 1958 une demande de brevet pour la France (n° 755 123) concernant un procédé de production du plâtre; le 5 décembre de la même année la « Société des Gypse et Plâtres de France » (société dont il était l'employé) a déposée une demande d'addition, toujours pour la France (n° 780 976) et enfin le 17 décembre 1958 une demande d'invention pour les Etats-Unis.

« METHOD OF & APPARATUS FOR THE PRODUCTION OF GYPSUM PLATTER »

Mireille m'a fait remarqué qu'il était exceptionnel qu'une entreprise accepte le dépôt d'un brevet d'un de ses employés au nom de celui-ci et non au titre de l'employeur.

\*

J'ai poursuivi mes recherches auprès de l'IN.P.I (Institut National de la Propriété Industrielle) qui n'a pas trouver trace d'un brevet déposé par Philippe LANDRIEU; ce qui corrobore l'information que m'avait donné en avril 1980 le regretté Denis PADIEU:

« En 1914, Philippe était maréchal des Logis d'Artillerie. Sur sa proposition il fut renvoyé du front pour aller reprendre les expériences d'explosions, faites 10 ans plus tôt avec BERTHELOT.

Il fit ses expériences à l'usine SCHNEIDER, au Havre, où je l'ai vu pour la dernière fois.

A l'époque où l'on rivalisait de moyens défensifs (MELIN avait inventé la "Mélinite" - TURPIN la "Turpinité" et LANDRIEU... la "Schneiderite" !) il travaillait aux frais des SCHNEIDER et n'avait nullement envie d'attacher son nom au meilleur explosif trouvé (encore en usage) jusqu'à l'explosion nucléaire. »

\*

Poussant ma curiosité j'ai acquis un CD « BREVETS D'INVENTION », de 1800 à 1831, de 1901 à 1904 et pour les années 1842 et 1875, édité par « Les Chercheurs d'Ancêtres » et y ai découvert ceci, extrait du Bulletin des Lois:

1 - LANDRIEU Jean-Antoine - Année 1817 -

« Le sieur LANDRIEU (Jean-Antoine), demeurant à Louviers, département de l'Eure, auquel il a été délivré, le 25 mars dernier, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour des procédés de construction d'un manège pouvant remplacer les machines hydrauliques et toutes celles mises en mouvement par la force et le poids de l'eau »

Selon mes recherches sur les homonymes, ce Jean-Antoine LANDRIEU(X) est né le 9 avril 1780, à La Vieille Lyre (27), fils d'Aimable Joseph LANDRIEU [o 09/09/1746 - Wasnes-au-Bac (59); + 18/11/1771 - Champignolles (27)], marié avec Marie Anne LÉGER [o ça 1740 - Conches-en-Ouche (27)]

Et petit-fils de Hubert LANDRIEU [o ça 1716 et + ça 1742 Wasnes-au-Bac (59)] et de Jeanne DEMISEZ (DEMISSEY)

et

2 - LANDRIEU (Jean-Baptiste-Joseph) - Année 1827

« Les sieurs LANDRIEU (Jean-Baptiste-Joseph) fils et compagnie, demeurant à Anzin, département du Nord, auxquels il a été délivré, le 13 juillet dernier, le certificat de leur demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour la fabrication de briques réfractaires »

Toujours selon mes recherches sur les homonymes, j'ai trouvé un Jean-Baptiste-Joseph LANDRIEU, mais pas sa descendance.

Il est né le 13/12/1780, à Fretin (59), fils de Henri Joseph LANDRIEU (o 1751) et de Catherine Joseph LECOUFFE et petits-fils de Jean Nicolas LANDRIEU [o 6/3/1705 et + 17/8/177 à Fretin (59)], marié le 30/4/1743 à Chereng (59) avec Marie Barbe MARESCAUX [+ 30/9/1752 à Fretin (59)]

\*

Si vous connaissez d'autres inventeurs dans la famille je suis preneur.

\*\*\*\*\*

## LA PHOTOTHÈQUE FAMILIALE ( Suite)

Béatrice DE LAMARLIÈRE-CROZET (J.7.1.2.1.) continue sa quête de photos, pour compléter la saga familiale illustrée. Son deuxième CD comporte actuellement 150 photos. Elle propose un CD comportant les photos du premier augmenté de ces 150 photos.

Je vous rappelle ses coordonnées perso:

Mme Béatrice CROZET - 34 rue de la basse Lombardie - 80160 CONTY

Tél: 03.22.41.22.20 - e-mail: [brunocrozet@wanadoo.fr](mailto:brunocrozet@wanadoo.fr)

\*\*\*\*\*

## LES POTINS DU COMPÈRE

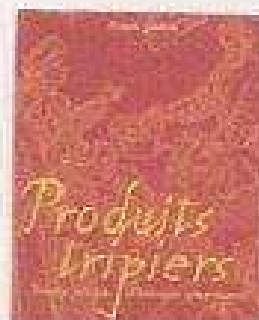
### Produits tripiers : trente siècles d'histoire gourmande

L'ouvrage de François LANDRIEU (S.4.3.2.), publié sous le haut patronage de la Confédération de la Triperie (CNTF), retrace l'histoire des métiers de la triperie et met en évidence les particularités et les qualités de chaque produit.

Il dresse également une galerie de portraits de nombreux acteurs professionnels de cette filière : grossistes, industriels, détaillants, grands cuisiniers, et livre petits secrets et grandes recettes.

Pour se procurer cet ouvrage, contacter :

CNTF - 111 rue de l'Aubrac - V209 - 94535 Rungis cedex (01.46.75.93.20)



### Du côté des « Homonymes »

Mitch LANDRIEU, le frère de Mary LANDRIEU, Sénateur fédéral de Louisiane et candidate malheureuse au poste de vice-président du « ticket » démocrate lors de la récente élection présidentielle US, a été élu, le 4 octobre 2003, au poste de Lieutenant-Gouverneur de l'Etat de Louisiane. Il a été auparavant, pendant 16 ans, député à Bâton Rouge.

\*

Connaissez-vous l'École Supérieure des Arts - Institut Saint-Luc de Tournai (Hainaut), à RAMEGNIES-CHIN ? Et le nom de son Directeur ?

Devinez comment il s'appelle ! Eh ! oui, c'est un LANDRIEU, Mr Jean-Paul LANDRIEU

De plus, parmi les anciens élèves 2001/2002 on trouve Mlle Laurentia LANDRIEU, élève en Arts Plastiques, et Lucie LANDRIEU a terminé 3<sup>e</sup> du cross-country 2004 de l'école.

Peut-être que notre cousin Gilbert LANDRIEU d'Archennes (B) pourra éclaircir cet éventuel cousinage ?

\*

Mr Jean-Charles ABLITZER a consacré un CD à l'oeuvre de Jean-François DANDRIEU (RdC 26)

« Noël et Magnificat », sur l'orgue historique de Charles CACHET (1720) en l'église Saint-Maurice de Domgermain (54). Ce CD est disponible dans toutes les FNAC, réf: ILD 642235

\*

### Perdus de vue !

Si vous recherchez des parents, des amis ou des amours perdus de vue en France métropolitaine, dans les DOM-TOM, au Québec ou dans certains pays Européens, consultez l'espace généalogique du site gratuit: « OU-ES-TU » <http://www.ou-es-tu.com>

\*

## UNE ANNÉE EN ALLEMAGNE

Il est communément admis parmi les lycéens Australiens et Britanniques de passer une année à l'étranger avant d'entre à l'Université.

C'est ainsi que j'ai choisi de passer une année pré-universitaire dans le petit village de Neckargemud, proche d'Heidelberg, en Bade-Wurtemberg, dans une école pour jeunes handicapés et ce dans l'espoir d'améliorer ma pratique de l'allemand, de voyager à travers l'Europe et approfondir une meilleure connaissance du monde et me forger des souvenirs inoubliables.

A l'école Stephen HAWKING, je faisais partie d'une équipe de travailleurs sociaux chargés d'habiller, nourrir, aider dans les études, dans la vie sociale de jeunes adolescents handicapés. Ce fut une expérience émouvante et j'y ai gagné une autre appréciation de leurs défis que je n'oublierai jamais.

J'ai quitté les plages ensoleillées de Sydney en janvier 2004 pour les forêts enneigées d'Allemagne. Vivant dans un petit village avec un travail très accaparant signifiait que j'appréciais la possibilité de voyager au maximum. Durant cette année j'ai découvert l'Allemagne, la France, l'Autriche, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Irlande, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Grèce.

Mon premier congé fut au mois de mai et cela a été réconfortant d'apprécier à nouveau la gentille hospitalité picarde des DE LAMARLIÈRE. Hélène nous cuisina sa fameuse raclette - sur laquelle Pia s'était extasiée lors de sa dernière visite. J'ai aussi rencontré, à Paris, les PADIEU et goûté à leur hospitalité et à leur très agréable appartement près de Notre-Dame, René PADIEU m'a assisté lors du vol de mon sac dans le métro parisien, jouant les interprètes au commissariat de police et en me prêtant de l'argent pour poursuivre mon périple. Durant les vacances d'été, Suzanne, ma mère est venue d'Australie et ensemble nous avons voyagé à travers l'Italie et la France. Nous sommes d'abord allées à Venise, puis à Florence et avons rejoint, en voiture, Monaco et Nice via la Riviera Italienne.

Nos cousins Jeanine et Michel LANDRIEU nous ont rejoint à Nice où nous avons découvert les délices de la cuisine locale. Nous sommes restées 2 jours, chez eux à St-Raphaël et avons visité la région. Le point marquant, le grand moment pour Maman fut sa découverte d'une spécialité locale: la bourride - « C'est très bien ! » (en français dans le texte)



Au restaurant en attendant la « Bourride »

Nous espérons pouvoir reproduire, cet été à Pittwater, la recette donnée par Jeanine.

Nous avons pris le TGV pour Paris et la Picardie et de nouveau nous avons apprécié l'hospitalité d'Hélène et de Marc DE LAMARLIÈRE; Nous avons savouré le dîner chez Nicole et Bernard DE LAMARLIÈRE et goûté à ses vins fins. Hélène nous a accompagnée dans notre visite des champs de bataille de la Somme, où mon grand-père Pierre LANDRIEU a combattu pendant la Grand Guerre [ma mère espère en apprendre davantage au travers de ses recherches (voir plus haut)].

Ce fut très agréable de retrouver Geneviève et Max LANDRIEU que nous n'avions pas revus depuis Le Touquet en 1988 et, à nouveau, nous avons eut droit à un excellent dîner avec leur fille Hélène et Christophe, récemment mariés. Leur jardin est impressionnant, malgré les lapins « jaloux » le reléguant aux alentours.

A Frévent nous avons revus Francine et Bernard SINGER et leur famille. La dernière fois que nous avions vis leur fille Elizabeth, c'était en 1991 à Melbourne; nous espérons qu'elle reviendra bientôt nous voir aux antipodes.

En dernier lieu et non des moindres ce fut une merveilleuse semaine passée chez les PADIEU, à Paris et une soirée passée en famille dans leur maison du Val de Loire. Suzanne rentra alors à Sydney alors que j'allais à Londres pour participer à un tour de l'Ecosse et de l'Irlande avec 35 autres adolescents, ce qui a été très amusant. En octobre j'ai eu mon dernier congé scolaire et j'ai beaucoup aimé mon très intéressant voyage à Budapest et à Athènes.

Parmi mes souvenirs les plus significatifs se firent le circuit au Royaume Uni avec de nombreux nouveaux amis, les plages ensoleillées espagnoles, la visite d'une usine de chocolat à Zurich et celle des bières Heineken à Amsterdam, dégusté les bons repas familiaux de mes cousins français et découvrir la cuisine grecque. Arrivant de Sydney, un petit peu de soleil Européen était toujours le bienvenu et c'était agréable de changer de la cuisine allemande.

Tous mes remerciements vont aux cousins qui nous ont offert gentiment leur hospitalité. Nous espérons vous revoir à Sydney

Tessa AKERMAN (1.2.1.3.2.)

Pendant que Tessa passait son année en Europe, Louis DE LAMARLIÈRE passait six mois en Australie. Il a naturellement rendu visite aux AKERMAN et aussi découvert le surf et la Grande Barrière de Corail; mais ce qu'il a le plus apprécié c'est..... il va vous le dire lui-même

### Pourquoi Melbourne?

L'Australie s'est rapidement imposée à moi comme le pays idéal pour passer ma deuxième année d'École de Commerce à l'étranger. Plusieurs raisons l'expliquent. L'Australie a toujours été un pays fascinant pour moi depuis mon plus jeune âge. En effet, ce pays "neuf", au bout du monde, grand comme un continent et possédant une faune et une flore unique m'a toujours intrigué et intéressé. Cependant ce ne sont pas sont pas les rêves que j'ai pu faire en faire qui ont dicté ma décision de partir en Australie. Je voulais d'abord partir dans un pays Anglophone. La maîtrise de l'anglais me semble en effet indispensable dans le monde actuel et encore plus pour un étudiant d'École de Commerce. Il est vrai que j'aurais pu choisir de rester en Europe à Malte ou en Angleterre, ou encore partir aux Etats-Unis, mais le défi Australien était si intéressant.

Ici vous pouvez découvrir un pays Anglophone avec tous ces avantages. Ce pays multiculturel où près de 200 nationalités sont représentées vous accueillera à bras ouvert.

Enfin l'Australie est un pays connu pour la facilité qui existe à accéder au marché du travail à travers des « petits boulots », ce qui me semblait être un point positif.

Il est vrai que Melbourne n'est pas la ville la plus connue d'Australie, mais avec ses trois millions d'habitants, elle est la deuxième plus grande ville d'Australie après Sydney. Cette ville qui est surnommée "marvelous Melbourne" par ses habitants est la ville la plus cosmopolite et à en croire les Australiens c'est également la ville la plus chaleureuse d'Australie. De plus la ville est extrêmement vivante aussi bien de jours comme de nuit où vous pourrez trouver de nombreux night clubs, restaurants ou encore pubs. À noter que les transports en commun sont très performants et la vie moins chère et malgré un climat moins clément que Sydney par exemple, la population vous le fera vite oublier.

Je me suis rapidement senti comme chez moi à Melbourne. C'est une ville très accueillante, très cosmopolite (comme l'est toute l'Australie) où l'on ne se sent pas en terre étrangère. On peut être différent, ne pas forcément maîtriser la langue et pourtant s'intégrer rapidement dans la vie melbournoise.

J'ai noué cette année de nombreuses et sincères amitiés qui je l'espère perdureront après mon retour en France.

Sur le plan culturel, j'ai énormément appris (notamment à relativiser) dans une ville et un pays vivant où des cultures venues du monde entier se mêlent pour produire une société originale la société australienne, dans laquelle je me suis reconnu.

Sur le plan pratique, bien évidemment, partir tout seul à 20 000 kilomètres de sa terre natale apprend à devenir plus indépendant, même si l'on peut faire cela sans partir aussi loin, bien évidemment.

Sur le plan universitaire, j'ai découvert un nouveau système éducatif, j'ai amélioré ma capacité à produire des dissertations en anglais, j'ai défriché de nouveaux terrains et j'ai apprécié l'ambiance détendue des cours à Swinburne University (ce qui n'empêche pas la stimulation intellectuelle).

En conclusion, après cette année heureuse à Melbourne, j'ai beaucoup changé, dans un sens que j'espère positif, et je souhaite à mes successeurs de trouver à Melbourne autant de bonheur qu'il m'a été permis d'y trouver.

Louis DE LAMARLIÈRE (1.7.1.2.2.2.)

## POUR ou CONTRE le nom de la mère aux enfants

Depuis le 1er Janvier 2005 la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002, JO n° 54 du 5 mars 2002, relative à la dévolution du nom de famille, est entrée en vigueur

### Que dit cette loi ?

Elle permet aux parents de choisir le nom qu'ils transmettent à leur enfant: celui du père, de la mère ou les deux noms accolés dans l'ordre de leur choix.

En cas de litige, le projet proposait que l'enfant porte le nom de ses deux parents, accolés dans l'ordre alphabétique. Le Sénat a imposé que, dans ce cas, l'enfant porte le nom du père.

Les deux parents devront procéder à leur demande, ensemble et par écrit, soit pendant la grossesse, soit au moment de déclaration de naissance à l'Etat civil. A défaut, c'est le patronyme qui l'emporte. Une fois cette démarche accomplie, rien ne change, même au moment des successions. D'autant que la loi oblige les parents à donner le même nom à tous les enfants qu'ils ont ensemble. Impossible de donner le nom de la mère aux filles et celui du père aux garçons !

Hier, la loi obligeant les enfants à porter uniquement le nom de leur père date du 6 fructidor de l'an II (23 août 1794). Elle entérinait alors une coutume datant de l'époque mérovingienne et de la loi salique, excluant les femmes du partage des terres. Elle n'avait jamais été remise en question.

Suivant le décret N° 74.449 du 15 mai 1974, le mariage est sans effet sur le nom des époux, qui continuent à avoir pour seul patronyme officiel celui qui résulte de leur acte de naissance.

Toutefois, chacun des époux peut utiliser dans la vie courante, s'il le désire, le nom de son conjoint, en l'ajoutant à son propre nom ou même, pour la femme, en le substituant au sien.

Il peut en être ainsi même lorsque le conjoint a pris l'usage d'un nom double composé des noms de ses parents

Cette loi est une vraie révolution dans l'histoire de notre Etat-Civil, aussi j'ai pensé que vous seriez intéressé par l'évolution de celui-ci, grâce à la revue "GéMagazine" de janvier 2004

\* \* \*

### *Avant 1500 - Le latin: langue de l'église catholique*

**1334** : Le curé de Givry (Saône et Loire) commence à noter sur un registre les mariages, les sépultures et les sommes encaissées lors de ces cérémonies

**1406** : Henri le Barbu, évêque de Nantes, prescrit la tenue de registres de baptêmes dans chaque paroisse de son diocèse

**1451** : Le registre des baptêmes de Roz-Landrieux (Ile et Vilaine) est le plus ancien qui ait été conservé

**1469** : Le registre paroissial de Montrachez (Loire) est le plus ancien regroupant les baptêmes, les mariages et les sépultures qui ait été conservé.

### *1500- 1600 - Le français: langue officielle du pays*

**10 Août 1539** : François 1<sup>er</sup> signe l'édit de Villers-Cotterets, fondement de l'état civil.

**Février 1556** : Déclaration de grossesse obligatoire pour les filles non mariées et veuves. Le consentement des parents est obligatoire pour tout homme jusqu'à 30 ans et pour toute femme jusqu'à 25 ans pour pouvoir se marier.

**Mai 1559** : Premiers registres paroissiaux protestants.

**1563** : Le Saint-Siège permet aux évêques de délivrer les dispenses nécessaires pour marier les cousins aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés

**Mai 1579** : Ordonnance de Blois, obligation de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures.

**1585** : Rappel des déclarations de grossesses obligatoires pour les filles non mariées et veuves.

**13 Avril 1598**: Henry IV promulgue l'édit de Nantes. Les actes célébrés par les pasteurs deviennent valides, mais les morts ne peuvent pas être enterrés dans les mêmes cimetières que les catholiques.

### 1600-1700

**22 Septembre 1664** : Obligation aux pasteurs de constater et d'enregistrer l'état civil de leurs ouailles.

**Avril 1667** : Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye: obligation de signer les actes; obligation de tenir en double les registres; dépôt des registres aux greffes.

**Octobre 1685** : Louis XIV révoque l'édit de Nantes; obligation d'inscrire les nouveaux-nés protestants sur les registres catholiques. Pour contrer cette obligation, les protestants commencent à tenir des registres clandestins, dits "registres du Désert".

**1694** :Premier dénombrement de la population.

### 1700-1800

- 26 Février 1708 : Rappel des déclarations de grossesses obligatoires pour les filles non mariées et les veuves.
- 9 Avril 1736 : Louis XV impose le premier acte législatif français consacré exclusivement aux registres de catholicité.
- 12 Juillet 1746 : Tenue des registres de sépultures séparés;
- Novembre 1787 : Edit de tolérance pour les protestants; fin des "registres du Désert".
- 1792 : Autorisation du divorce
- 22 Septembre 1792 : 1er jour du calendrier républicain
- 20-25 Septembre 1792 : Etat civil tenu par les mairies; création des tables décennales
- 28 Juin 1793 : Possibilité pour les femmes d'accoucher sous X
- 23 Août 1794 : Loi stipulant qu'aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux inscrits dans son acte de naissance.
- 22 septembre 1798 : Les mariages doivent être célébrés dans les chefs-lieux de canton.

### 1800-1900

- 26 Juillet 1800 : Fin de l'obligation de célébrer les mariages dans les chefs-lieux de canton.
- 1801 : Concordat entre l'Eglise et l'Etat: Début des registres de catholicité modernes.
- 31 mars 1802 : Loi relative à l'organisation des cultes, qui fait suite au Concordat.
- 1803 : La majorité civile est fixée à 21 ans.
- 1<sup>er</sup> Avril 1803 : Autorisation de modifier son nom de famille; choix des prénoms.
- 22 décembre 1805 : Fin officielle du calendrier républicain.
- 20 Juillet 1808 : Les noms et prénoms des juifs doivent être définitivement fixés;
- 8 mai 1816 : Suppression du divorce
- 1836 : 1<sup>er</sup> recensement nominatif de la population.
- 24 Mai 1871 : Destruction des registres paroissiaux et d'état civil de Paris, pendant La Commune.
- 9 Janvier 1872 : Option des Alsaciens et des Lorrains pour la France ou l'Allemagne
- 18 Mars 1877: Création du livret de famille.
- 27 Juillet 1884 : Rétablissement du divorce.
- 17 Août 1897 : Création des mentions marginales sur les actes de naissance, du divorce ou du remariage de l'intéressé.

### 1900-2000

- 20 Novembre 1919 : Un acte de décès doit être envoyé à la mairie du dernier domicile d'un défunt lorsque celui-ci décède ailleurs que dans la commune où il était domicilié.
- 28 Octobre 1922 : Les actes de naissance doivent porter la date et le lieu de naissance des parents.
- 2 Juillet 1923 : Le relèvement du patronyme d'un parent mort pour la France est autorisé.
- 8 Avril 1927 : Fin des registres de publications de mariages.
- 29 Mars 1945 : La date et le lieu du décès doivent être inscrits, en mention marginale, sur l'acte de naissance du défunt.
- 6 Avril 1950 : Le nom de famille peut être francisé lors d'une naturalisation.
- 11 juillet 1966 : Loi sur l'adoption distinguant l'adoption simple de l'adoption plénière.
- 15 Mai 1974 : Les époux gardent le seul patronyme officiel qui résulte de leur acte de naissance. Possibilité d'utiliser le nom du conjoint dans la vie courante.
- 5 Juillet 1974 : La majorité civile est ramenée à 18 ans.
- 1er Juillet 1986 : Introduction du nom d'usage.
- 8 Janvier 1993 : La demande de changement de nom peut avoir pour motif légitime d'éviter l'extinction du patronyme porté par un ascendant ou un collatéral jusqu'au 4e degré; le prénom de l'enfant est laissé au libre choix des parents.

### 2000- A nos jours

- 1 Janvier 2005: Choix du nom des enfants.

En Europe, la France faisait partie, avec l'Italie et la Belgique, des seuls pays de l'Union européenne où le nom du père se transmet automatiquement. Or le Conseil de l'Europe pose le principe de l'égalité des époux en droit civil. En Espagne, les enfants portent le nom du père et de la mère. Au Royaume-Uni et en Irlande, les parents choisissent le nom qu'ils donnent à leur enfant. En Grèce, au Portugal, aux Pays-Bas, en Allemagne (depuis 1976), au Danemark, et en Finlande le libre choix est légal.



# CARNET FAMILIAL

## Mariage

- 02 juin 2000 Catherine **GHIKA-BUDESTI** (5.2.2.1.3.), à Antony (92)  
avec Pétré PELIN
- 21 octobre 2000 Roger **BROWN** (1.2.1.1.1.), à Boise (Idaho - USA)  
avec Hilary HORTON
- .. mars 2001 Stefan **GHIKA-BUDESTI** (5.2.2.1.1.), à Sylmar (Californie - USA)  
avec Joanne PATTON
- 21 février 2004 Julie **SINGER** (1.6.1.9.4.), Hem (59)  
avec Benoît COCU
- 21 mai 2004 Hélène **LANDRIEU** (1.7.1.3.2.), à Domléger (80)  
avec Christophe DUCROCQ
- 20 novembre 2004 Cammy **BROWN** (1.2.1.1.2.), à Boise (Idaho - USA)  
avec Randall CEGNAR

## Naissance

- 02 juillet 1993 Jefferson **GISORS** (5.2.2.1.3.1.), à Mont-Saint-Aignan (76)  
fils de Catherine GHIKA-BUDESTI (5.2.2.1.3.)
- 25 avril 2002 Cassandra **PELIN** (5.2.2.1.3.2.) à Soisy-sous-Montmenency (95)  
fille de Pétré et de Catherine GHIKA-BUDESTI (5.2.2.1.3.)
- 18 mars 2003 Zoé **COUBELLE** (1.6.1.1.5.4.), à Calais (62)  
fille d'Olivier et de Marie SINGER (1.6.1.1.5.)
- 18 septembre 2003 Servane **ROUX** (1.6.1.1.6.5.), à Blendecques (62)  
fille de Guillaume et de Lucie SINGER (1.6.1.1.6.)
- 03 février 2004 Elsa **SINGER** (1.6.1.9.3.2.), à Valenciennes (59)  
fille de Benoît (1.6.1.9.3.) et de Delphine DELELIS
- 21 mars 2004 Louise **BOSSARD** (1.6.1.8.1.1.), à Maisons-Laffitte (78)  
fille de Patrick et de Laure SINGER (1.6.1.8.1.)
- 03 mars 2004 Nicholas **GHIKA-BUDESTI** (5.2.2.1.1.1.) à Neenach (Californie - USA)  
Fils de Stefan (5.2.2.1.1.) et de Joanne PATTON
- 28 juin 2004 Maëlle **GERMAINE** (5.2.2.3.2.1.), à Toulouse (31)  
fille d'Emmanuel et de Ioana BOMMEL (5.2.2.3.2.)
- 05 août 2004 Baptiste **GRIBEAUVAL** (1.6.1.9.1.2.) à Roubaix (59)  
fils de Jérôme et de Claire SINGER (1.6.1.9.1.)
- 14 août 2004 Félix **WILDESHAUS** (5.3.4.2.4.2./1.7.2.2.4.2.) à Paris 13<sup>e</sup>  
fils de Jörg et Hélène PADIEU (5.3.4.2.4./1.7.2.2.4.)
- 21 août 2004 Gaspard **LANDRIEU** (1.6.3.2.2.3.), à Beaune (21)  
Fils de Bruno (1.6.3.2.2.) et d'Alice TETREAU
- 09 octobre 2004 Lucile **BÉAL** (4.2.1.1.2.1.), à Veyrier-du-lac (74)  
fille de Jean-Yves et d'Anne-Marie CAILLAUX (4.2.1.1.2.)

## Décès

- 27 avril 2002 Suzana **EREMIE**, à Bucarest (Roumanie), à l'âge de 91 ans  
1ère épouse et veuve de Jean GHIKA-BUDESTI (5.2.2.)
- 19 décembre 2004 Thérèse **SINGER** (1.6.1.2.), à Ecques (62), à l'âge de 73 ans

## Chez nos \* cousins \* belges:

- 18 novembre 2004 Albert **LANDRIEU**, à Eine (Flandre-Orientale), à l'âge de 87 ans.  
Maire Honoraire de la ville d'Oudenaarde,  
Ancien Combattant 39-45,  
Chevalier de l'ordre de Léopold.